

## Forum des Associations : un rendez-vous très attractif !

**Temps fort de la rentrée, dimanche 9 septembre, le Forum des Associations a drainé, comme chaque année, de nombreux Charentonnais.**

Dimanche 9 septembre, les Charentonnais s'étaient déplacés en masse au marché couvert, pour s'informer sur toutes les activités de la ville et s'organiser un programme loisirs ou sportif pour toute l'année.

Avant même l'ouverture, ils étaient nombreux à attendre devant l'entrée principale du marché pour découvrir les activités culturelles, sportives et sociales que proposaient les 86 asso-

ciations (73 l'an dernier). Jeunes et moins jeunes arpentaient les allées puis, emportaient des prospectus, sollicitaient des informations, tout comme les mères de familles avec leurs jeunes enfants. Des nouveaux habitants qui venaient pour la première fois au Forum découvraient les différents stands et hésitaient devant autant de choix !

Le Forum a aussi été l'occasion pour de nouvelles associations de se faire connaître. Les Services municipaux étaient également présents afin de montrer au public les prestations assurées dans le domaine de l'enfance, du sport, de la culture, de la solidarité et des loisirs. ■





■ **Journées Européennes du Patrimoine à Charenton et à St-Maurice**

Les 16 et 17 septembre, Charentonnais et Mauritiens étaient au rendez-vous de ce week-end découverte du patrimoine, s'informant sur l'histoire de leurs villes respectives. Organisées par les élus et les responsables culturels de la Communauté de communes, avec la collaboration des associations, chacun a pu pénétrer dans un patrimoine réservé qui a été largement apprécié. Nombreux étaient ceux qui se pressaient pour découvrir la beauté du Pavillon Antoine de Navarre, siège de la municipalité. Cette année, ces journées du Patrimoine ont joué la carte d'une programmation plus ludique. Ainsi, la découverte de l'hôpital Esquirol au travers de balades contées, l'évocation de la création de Charenton avec une lecture d'archives, l'exposition sur l'histoire des temples protestants au Temple de Charenton... Affluence des visiteurs également pour les concerts organisés à la Chapelle de Conflans, à l'église Saint-Pierre de Charenton et pour les visites guidées à l'église des Saints-Anges-Gardiens à Saint-Maurice. Ces journées propices à l'enrichissement culturel séduisent un public toujours plus large. ■

## Le Comité de jumelage Allemagne fête ses 10 ans !

10 ans déjà d'existence pour le Comité de jumelage Allemagne ! A l'occasion de cet anniversaire, le week-end du 8-9 septembre, la Municipalité a accueilli le Maire de Büren accompagné d'une délégation allemande de 17 représentants de la Ville. Visite du Château de Vincennes restauré, moments d'échanges et de convivialité autour de repas partagés qui se sont terminés de manière festive avec quelques chants. Une plaque a été offerte à la Mairie de Charenton pour marquer les 10 ans du Comité. Mais les liens entre Charenton et l'Allemagne sont plus anciens. Le Maire a rappelé les échanges scolaires et culturels effectués chaque année entre divers établissements avec le souhait que ces liens perdurent et s'enrichissent avec le temps ! ■

## Bourse aux jouets : la B-A de la rentrée

Par une belle journée ensoleillée, parents et enfants étaient réunis dans le Parc de Conflans pour la bourse aux jouets. Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, elle a une fois de plus fait le plein ! Des stands de jouets à la pelle tenus par des enfants accompagnés d'un adulte mais aussi des animations, barbes à papa, ateliers maquillage. Une fois la journée finie, les jeunes conseillers municipaux, aidés d'Aliaj et de l'Association des Familles de Charenton, ont collecté les jouets invendus pour les revendre lors de l'exposition-vente des 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre à l'Espace Toffoli.

Rappelons que la recette de cette vente sera entièrement reversée à l'Institut Curie au profit de la lutte contre le cancer. ■



Depuis 2004, signature de la Charte Ville et Handicaps avec le Collectif Inter associatif du Val-de-Marne des personnes handicapées, Charenton privilégie un objectif : rendre la ville accessible à toute personne. Michel Van Den Akker, Conseiller municipal et Président de la Commission Ville et Handicaps nous dresse le bilan des actions réalisées par la Municipalité.



## VILLE ET HANDICAPS : Une ville à vivre pour tous !

### ■ Un cadre juridique à respecter

En ce qui concerne la voirie et les espaces publics, toute commune doit faire un bilan et concevoir un plan de mise en accessibilité avant le 23 décembre 2009.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, à chaque aménagement ou travaux de voirie, une prise en compte des normes d'accessibilité est automatiquement respectée.

Les établissements recevant du public doivent être mis en conformité avant 2015 et pour ce faire, un diagnostic doit être réalisé ainsi qu'une évaluation des travaux et du coût avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### ■ Charenton n'a pas attendu...

Charenton n'a pas attendu la loi du 11 février 2005 pour mener des actions concrètes dans ce domaine.

Depuis la signature de la Charte, la notion de handicap est au cœur des décisions communales.

Ainsi le budget minimum alloué qui s'élevait à 31 000 euros par an est largement dépassé chaque année du fait des propositions de plusieurs commissions municipales. La somme récoltée lors de la collecte du verre, soit 16 000 euros pour 2006, est également reversée pour des actions en faveur des personnes handicapées (travaux de voirie pour une meilleure accessibilité).

Le Conseil municipal du 5 juillet dernier a décidé de faire le bilan de l'accessibilité de la voirie communale, des espaces publics ainsi que des établissements recevant du public (ERP). Cette étude doit normalement se conclure le 31 décembre 2007.

Malgré le travail accompli, il reste beaucoup à faire.

L'église Saint-Pierre est désormais accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, grâce à une rampe d'accès.

La Ville met régulièrement en conformité les trottoirs : abaissements et bandes podotactiles



## Des réalisations dans de multiples domaines

### ■ Voirie

En matière de transports, Charenton poursuit la mise à niveau des arrêts de bus RATP pour équiper les véhicules à plancher bas. La ville compte 84% d'arrêts de bus en conformité, il reste à réaliser environ quatre arrêts de bus autour de l'église et à résoudre les problèmes techniques rencontrés dans les tournants. Ceci est étudié en collaboration avec la RATP.

- Afin de parfaire une circulation aisée, 95% des trottoirs ont été abaissés à hauteur des passages piétons pour faciliter le cheminement des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Ces abaissements sont pour la plupart équipés de bandes d'éveil. Les bornes basses qui gênent considérablement les malvoyants sont progressivement supprimées.
- Trois carrefours sont pourvus de feux de signalisations lumineux sonorisés.

### ■ Stationnement

La Municipalité poursuit son développement de création de places réservées aux personnes handicapées.

En 2006, des places supplémentaires de stationnement GIG-GIC\* ont été créées dans les différents quartiers et 15 emplacements deux roues ont été mis en place pour éviter l'encombrement des trottoirs et faciliter ainsi les déplacements.

\*GIG : Grand Invalide de Guerre  
GIC : Grand Invalide Civil

### ■ Equipements publics

L'entrée de l'église Saint-Pierre a été dotée d'une rampe d'accès pour personnes handicapées et tous les bureaux de vote ont été aménagés pour les rendre facilement accessibles. Conformément aux normes, l'Espace Jeunesse (Aliaj) est équipé d'un ascenseur afin de faciliter l'accès à l'étage.

### ■ Scolarité

Les écoles de Charenton accueillent 14 enfants porteurs d'un handicap et 10 transports scolaires sont spécifiquement organisés pour 3 jeunes scolarisés en ville et 7 à l'extérieur.

### ■ Loisirs

- Cette politique d'aménagement se poursuit pour les activités extrascolaires. Grâce à une prise en compte de certaines spécificités, les ateliers loisirs deviennent ouverts à tous sans restriction. Ainsi sept jeunes porteurs d'un handicap fréquentent l'atelier de percussion ouvert en 2005.
- En 2006, la Commission des Sports a réalisé un questionnaire pour les clubs de sport. Le nombre de personnes handicapées inscrites s'est révélé très faible. Après le succès des 1<sup>ères</sup> Rencontres handisport en mai 2006, la Commission Sport du Conseil Municipal des Jeunes a renouvelé l'opération en mai dernier. Elles étaient le fruit d'une collaboration étroite entre le CMJ, l'Aliaj, la Direction des Sports, la Commission Ville et Handicaps, le collège La Cerisaie et les centres de loisirs de la ville. Pour la première fois, des collégiens ont pu découvrir comment se pratique le judo lorsqu'on est atteint d'un handicap. Une compétition les a opposés à des judokas malvoyants. Puis, ils ont pu interroger ces sportifs et mieux comprendre ce que représente

le handicap et comment on le vit au quotidien. Au stade Henri Guérin, des animateurs d'Aliaj ont initié les jeunes aux rudiments du Cécifoot, d'autres se sont essayés à la pratique du basket-ball en fauteuil roulant grâce à des ateliers présentés par les joueurs de l'association CAP Sport Art Aventure Amitié.

- Dans les aires de jeux, certaines activités à ressorts sont également adaptés aux enfants à mobilité réduite.

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr), le site Internet de la Ville est accessible depuis la création de la Charte aux personnes malvoyantes ou non-voyantes grâce à une version spécifique (synthèse vocale et taille des caractères agrandie), exploitable à l'aide d'un logiciel de lecture spécifique à télécharger (Jaws).

### ■ Et pour l'avenir ?

Une Commission d'accessibilité des équipements publics doit être créée dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants comme c'est le cas à Charenton. Le rôle de la Commission Ville et Handicaps dépasse largement le cadre juridique délimité par la loi du 11 février 2005 et désire à l'avenir



### Petit rappel de la Charte

"La Charte Ville et Handicaps applique la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Les efforts particuliers réalisés par la Ville de Charenton sur ses lignes de bus notamment, en partenariat avec la RATP, sont à souligner. Mais la meilleure accessibilité peut être rompue très vite si un comportement civique ne suit pas. L'intégration scolaire va déterminer le comportement des plus jeunes. C'est une bonne chose car il faut savoir que le handicap est l'une des premières causes discriminatoires en France. Sommes-nous dans une forme de bonne intelligence de l'accessibilité ? En signant cette Charte, la Ville s'est également engagée à sensibiliser sa population au handicap, à réveiller un certain civisme". Jean-Luc Mortet, Directeur de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France, signataire de la Charte Ville et Handicaps, au nom du Collectif Inter-associatif des personnes handicapées du Val-de-Marne.





### ■ 11<sup>e</sup> Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, l'ADAPT organise du 12 au 18 novembre 2007 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Cette semaine de sensibilisation et de mobilisation s'attache à changer le regard que nos concitoyens portent sur le handicap et à faire reculer le réflexe de réticence que suscite trop souvent le handicap. Pour cette nouvelle édition, l'ADAPT, en association avec Adia, Areva, Monster, le groupe Caisse d'Epargne, la Poste et Sodexho, propose de mettre en œuvre tout au long de la semaine diverses actions visant à favoriser les rencontres entre les entreprises et les personnes handicapées.

favoriser la citoyenneté de tous les habitants de Charenton. Pour se faire, la contribution de chacun est la bienvenue et nous vous demandons de prendre contact avec la Commission. Les Charentonnais sont donc invités à faire part de leurs remarques sur ce sujet à la **Commission Ville et Handicaps, 48, rue de Paris 94220 Charenton.**

Seront ainsi mis en place des forums régionaux dans les grandes villes de France, des jobs dating initiés par l'ADAPT, des informations destinées aux entreprises et aux personnes handicapées sur le site Internet [www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com). ■

### Changeons notre regard et nos (mauvaises) habitudes

- Respectons les places réservées trop souvent utilisées par des personnes valides
- Ne garons pas notre voiture devant un trottoir abaissé
- Laissons notre place dans les transports publics
- N'entravons pas de quelque manière que ce soit la circulation sur les trottoirs
- Proposons spontanément notre aide à toute personne en difficulté
- Offrons sourire et courtoisie



## Ciblez la Semaine bleue !

La Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice organise une semaine dédiée aux seniors avec animations, conférences, spectacles et rencontres intergénérationnelles pour souligner le dynamisme des retraités Charentonnais et Mauritiens.

Autour de l'Europe, partagez passion et joie de vivre lors de la Semaine bleue qui se déroulera du 14 au 20 octobre avec un panel d'activités variées. Le 25 mars 1957, les fondateurs de l'Union européenne signaient le Traité de Rome. Pour fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Europe, cette semaine sera placée "Sous le signe de l'Europe". Chacun y trouvera matière à divertissement et à réflexion avec un clin d'œil à quelques-uns des pays européens qui nous entourent.

### ■ Un lien entre les générations

La Semaine bleue est l'opportunité de rencontres privilégiées de convivialité entre les générations, brassage enrichissant pour tous et qui permet de lutter contre l'isolement.

Les seniors qui s'impliquent activement dans la vie de la commune, sont une richesse et un atout pour la Municipalité.

Ainsi, la ville multiplie les initiatives, activités diverses tout au long de l'année pour leur permettre le meilleur épanouissement.

Pour Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée de l'Action Sociale et de la Vie

des Seniors, "la priorité est de promouvoir l'harmonie entre toutes les tranches d'âge de la population charentonnaise". Le programme de la Semaine bleue, particulièrement varié et dense, va une fois de plus dans ce sens.

Cette 17<sup>e</sup> édition débutera avec une comédie sentimentale drôle et enlevée signée de Bruno Duart "Qui m'aime me suive !". Puis tout au long de cette semaine, chaque journée sera rythmée par divers événements. Les participants étant de plus en plus nombreux, il est préférable de réserver !

Vous pourrez alterner activités culturelles, artistiques, ateliers pratiques, jeux, randonnées sans oublier des soirées festives avec dîner-cabaret.

Un programme riche pour répondre aux goûts d'un grand nombre de Charentonnais et Mauritiens. ■

### Pour tous renseignements :

**Charenton :** Centre Alexandre Portier Service Retraités - 21 bis, rue des Bordeaux. Tél. 01 45 18 36 32, sauf le mardi après-midi.

**Saint-Maurice :** Service Animation Retraités au 01 45 18 80 57.

